

Le SPORT au PLURIEL, section **GYMMÔME**

14 rue Célestin Picoux 35200 RENNES

Tel : 02.99.33.97.00

e.mail : gymmome@wanadoo.fr

Site : <http://www.sport-au-pluriel.com>

Afin de vous informer sur le fonctionnement de la section GYMMÔME, merci de prendre connaissance du texte suivant :

+ Pour faciliter la participation de l'enfant à l'activité et son intégration au groupe, la **présence** des parents ou de tout membre de la famille n'est **pas souhaitable** dans la salle, les gradins (**à l'exception** des 2-3 ans, présence envisageable *si besoin* **qu'en début d'année jusqu'aux vacances de la Toussaint maximum**).

+ Pour éviter toute confusion et améliorer la permutation des groupes, nous vous remercions de bien vouloir amener et récupérer vos enfants aux heures prévues.

+ Pour ne pas perturber la fin de la séance précédente, les enfants patienteront à l'extérieur de la salle (vestiaires, hall, couloir ...).

+ Une paire de chaussures (baskets ou ballerines) est à prévoir spécialement pour la salle.

+ Pas de cours durant la période des vacances scolaires, par contre **cours les 1ers samedis de chaque petites vacances scolaires**. *La saison s'achève le 18 juin 2024.*

+ Le règlement de l'adhésion peut s'effectuer en plusieurs chèques (3 maximum), tous remis en début d'année et correspondants à la somme totale de l'inscription (**ordre « Le Sport au Pluriel »**). L'association accepte *les chèques vacances, les coupons sport* **tous remplis au préalable** et la carte **SORTIR**, (pas de remboursement sur les chèques vacances et coupons ; pour la carte sortir, la présenter pour l'inscription). L'inscription comprend l'adhésion à l'association. Nous ne sommes **pas éligibles au pass'sport** (car non affilié à une fédération).

+ Aucun remboursement ne sera effectué. Seuls les cas de longue maladie, de déménagement, d'accident seront étudiés par le bureau de l'association.

+ En cas de non-inscription après les deux séances d'essai, **merci de nous informer** rapidement, afin de vous restituer le règlement. Cela nous permet aussi de contacter rapidement un nouvel enfant pour des séances d'essai, en cas de liste d'attente.

+ Nous essayons de vous informer régulièrement sur le **site Internet** de différents événements (stage multisport durant les petites vacances scolaires, événements ...) ; ainsi que par mail.

Merci de RENVOYER le dossier d'inscription complet au siège de l'association : le coupon d'inscription, et la cotisation (136€ ; 131€ 2nd enfant).

Nous ne prélevons pas le règlement tant que votre enfant n'a pas fait ses 2 séances d'essai.

Dans certaines communes nous proposons le service de prise en charge d'enfants adhérents en garderie d'école ou au centre de loisir (Acigné, mercredi au centre de loisirs et jeudi à la garderie de l'école du Chevré ; Pacé uniquement le lundi, école Guy Gérard ; St Gilles les mardi et jeudi). Pour en bénéficier il faut nous en informer, et prévoir 2 autorisations écrites et signées de prise en charge par un membre de l'association. Une autorisation doit nous être adressée dans le dossier d'inscription, et l'autre doit être remise par vous-même à la garderie.